



**PRESENTATION SYNTHETIQUE
COMPTE ADMINISTRATIF 2018 ET
BUDGET PRIMITIF 2019
DU CCAS**

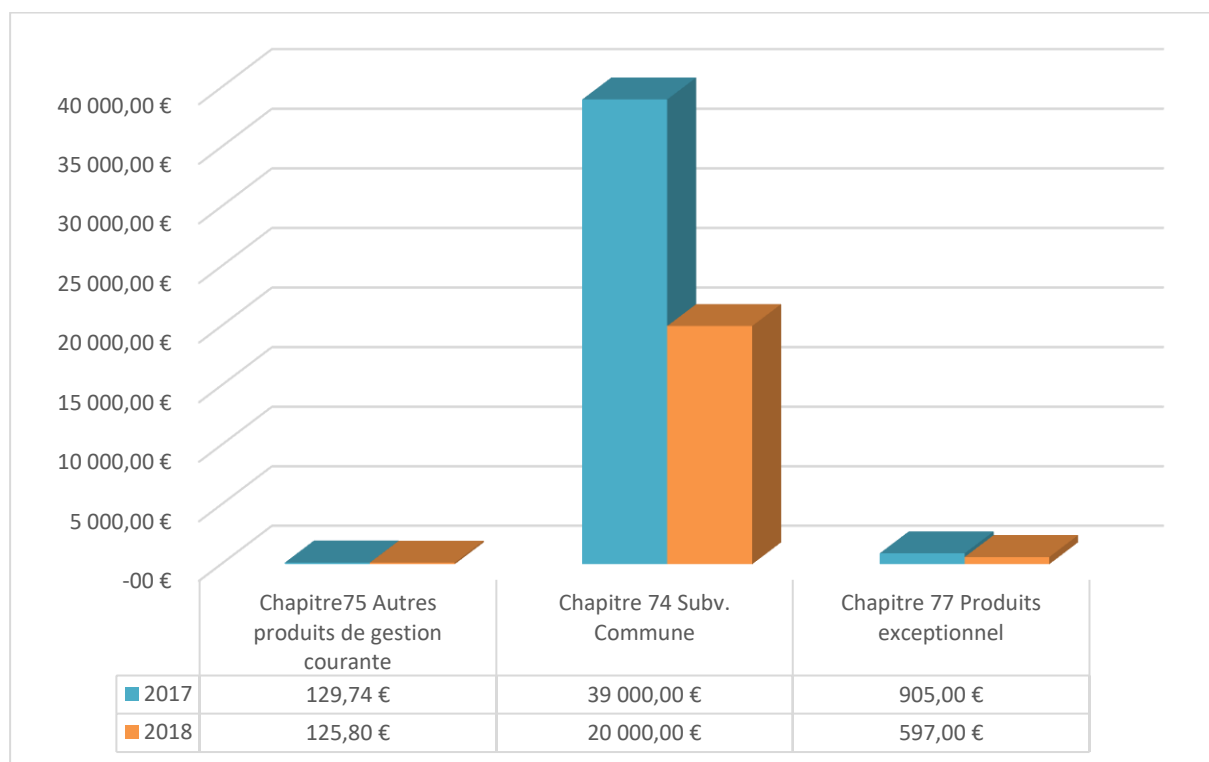
Le présent document est établi en application de l'article L 2313-1 du code Général des Collectivités Territoriales modifié par la loi NOTRE du 17 août 2015.

Il prévoit que « *Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.* »

Il est disponible sur le portail internet de la Collectivité www.quincieux.fr

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2018

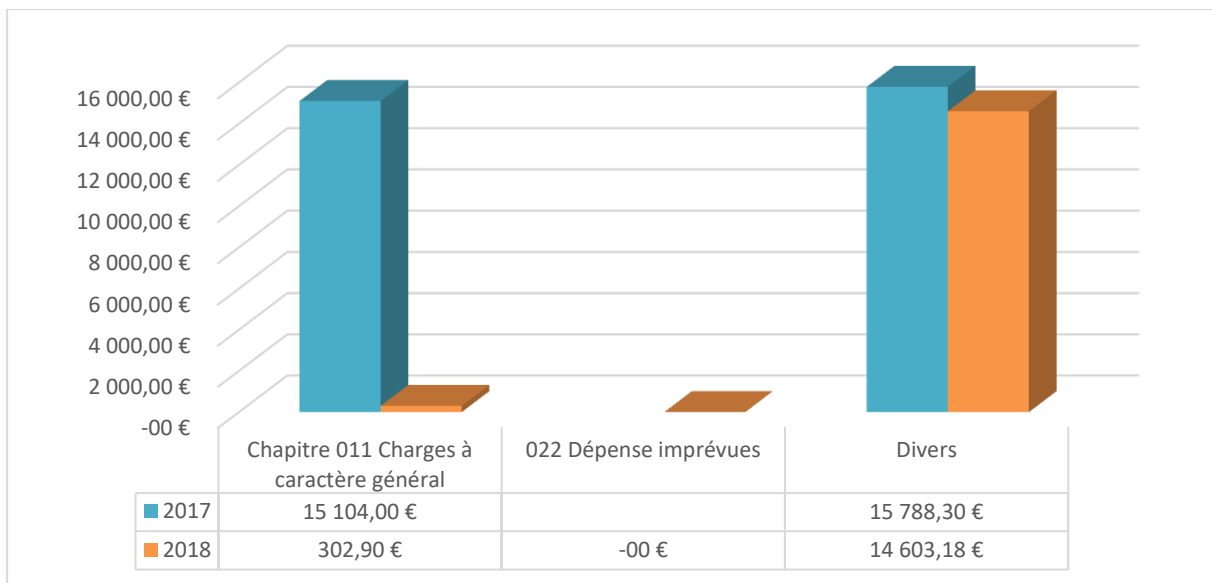
Recettes de fonctionnement : 20 722.80 € (2017 : 40 034.74 €)



Les recettes réalisées sont conformes aux prévisions : 20 722.80 € pour 20 646.76 € prévus (en dehors du résultat reporté de 2017)

Il faut noter une stabilisation de la subvention du budget communal.

Dépenses de fonctionnement : 14 906.08 € (2017 : 30 892.30 €)



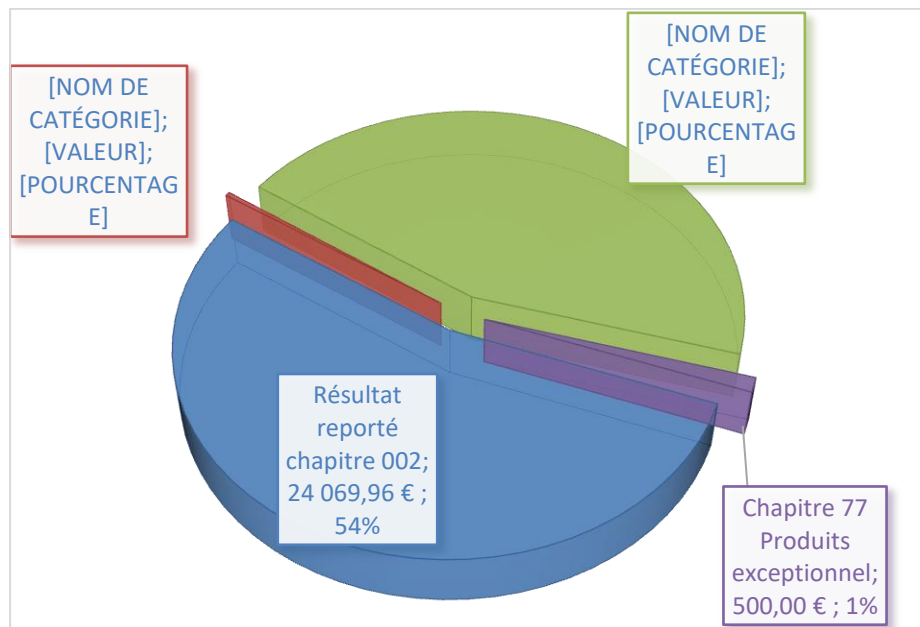
Les dépenses 2018 sont inférieures à celles de 2017 car les frais de fin d'année liés au colis des aînés et au repas n'ont pas pu être comptabilisés sur 2018. Ces dépenses se reporteront sur 2019.

LE BUDGET PRIMITIF 2019 : 45 499.96 €

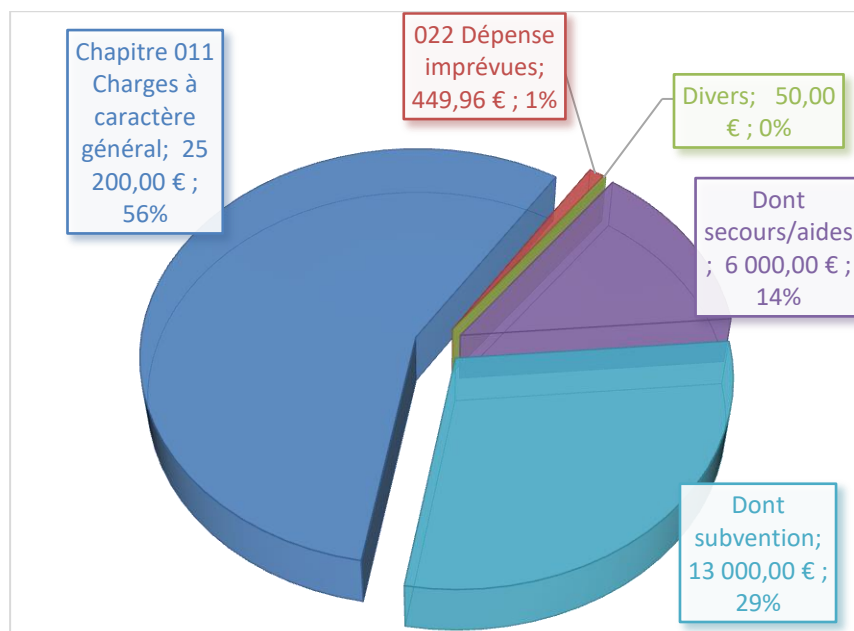
La section de fonctionnement 44 699.96 €

Les recettes

Il n'est pas prévu de variation dans les produits du CCAS



Les dépenses



L'évolution principale se situe sur les chapitres 011 charges à caractère général et 65 Autres charges de gestion courante.

Le chapitre 011 connaît un doublement pour permettre la prise en charge des frais liés aux manifestations de la fin de l'année 2018.

Le chapitre 65 connaît une légère baisse car les subventions sont moindres tout comme les secours et aides prévisionnels.

La section d'investissement : 800 €

Les recettes d'investissement sont uniquement constituées du report de l'excédent d'investissement 2018. Ce report permettra de financer l'acquisition éventuelle d'un équipement informatique.

A noter : le CCAS de Quincieux n'a souscrit aucun emprunt et n'emploie aucun agent

Le Président Pascal DAVID